

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14201**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit de l'entreprise Spécialité Droit social

Nouvel intitulé : Mention "Droit social"

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|---|
| Université Toulouse 1 Capitole (Ministère de l'enseignement supérieur) Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011 | Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

a) parcours Droit et Management Social de l'Entreprise (DMSE) - parcours professionnel

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il gère les relations sociales dans l'entreprise.
- Il rédige des contrats de travail.
- Il met en œuvre les dispositifs d'insertion et de reclassement.
- Il organise les élections et les consultations qui rythment la vie de l'entreprise.
- Il établit le règlement intérieur.
- Il gère les horaires, la paie, met en place et fait fonctionner des instances de représentation du personnel.

b) Parcours Droit du Travail et de l'Emploi (DTE) - recherche et professionnel - et parcours Droit social européen et comparé

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il monte et suit un dossier contentieux.
- Il conduit des projets juridiques qui garantissent et sécurisent les règles sociales.

a) parcours DMSE - parcours professionnel - avec repositionnement possible, sous conditions, de certains étudiants en recherche -

- Maîtriser le droit du travail et le droit de la protection sociale.
- Aborder de manière concrète et immédiate l'application des textes à la réalité de l'entreprise.
- Utiliser des outils de Gestion des Ressources Humaines et de l'organisation de l'entreprise, comme de l'évolution de ces derniers ; sachant faire le lien entre le droit et la gestion de l'entreprise ; connaissance des problématiques liées à la gestion de la paie.
- Mettre en œuvre des techniques de management de projets et de conduite de négociations.
- Utiliser les référentiels européens et internationaux et les appliquer au droit interne.

b) Parcours DTE - recherche et professionnel - et parcours Droit social européen et comparé

- Maîtriser le droit social, le droit du travail et leur pratique au quotidien.
- Veiller au respect du cadre juridique dans les entreprises ou les institutions (contrats de travail, déclarations accidents de travail, déclarations sociales,...)
- Intégrer la dimension européenne et internationale au droit du travail.
- Prendre en compte les problématiques d'emploi, de protection sociale et les problématiques de formation.
- Avoir un esprit critique en matière de travail et d'emploi.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur privé : cabinets d'avocats, cabinets d'expertise comptable, entreprises (grandes structures et PME) - groupements d'employeurs.

Secteur public et para-public : collectivités territoriales - grandes entreprises publiques et para-publiques - pôle emploi - administrations.

Organismes professionnels et syndicats - secteur associatif

§ **Métiers du droit**: Juriste ou consultant spécialisé en droit du travail et /ou protection sociale.

§ **Métiers de l'entreprise** : chargé de recrutement, chargé de gestion du personnel, gestion des carrières, service paie.

§ **Métiers du conseil en gestion des ressources humaines:** conseiller en recrutement, en ressources humaines, conseiller formation et/ou insertion (OPCA, Pôle emploi...)...

§ **Métiers de la protection sociale :** Responsable des affaires sociales.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

M1501 : Assistanat en ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Parcours Droit et management social de l'entreprise

Semestre 1 46 ECTS

UE 1 La relation individuelle de travail 7 ECTS

UE 2 Rapports collectifs, négociation et ingénierie des conflits 7 ECTS

Ingénierie de la négociation et des conflits

Le mouvement social

UE3 Principes de GRH 7 ECTS

UE4 GRH et responsabilité sociale de l'entreprise 7 ECTS

UE 5 Droit des conditions de travail 5 ECTS

Droit pénal et administratif du travail

Gestion des conflits collectifs

UE 6 Thématiques spécifiques au droit social 5 ECTS

Droit social européen

Droit social international

Prévoyance et retraite facultative en entreprise

UE 7 Thématiques spécifiques au management social de l'entreprise 5 ECTS

Contrôle de gestion et audit de la masse salariale

Climat social, RH et sécurisation de parcours professionnels

Techniques de gestion du personnel et climat social

UE8 Langue de spécialité 3 ECTS

Semestre 2 14 ECTS

UE9 Projet tutoré 6 ECTS

UE10 Orientation (à choix) 8 ECTS

Choix 1:Voie professionnelle

Stage et rapport de stage

Choix 2:Voie recherche

Mémoire

Parcours Droit du travail et de l'emploi

Semestre 1 40 ECTS

UE 1 Enseignements fondamentaux 20 ECTS

Les contrats de travail et l'emploi

Le marché du travail et politique de l'emploi -Formation professionnelle

Le droit social international et européen

Négociation et accords collectifs

Représentation du personnel et conflits collectifs

UE 2 Enseignements complémentaires 20 ECTS

Droit pénal du travail

Structure de l'entreprise et salariat

Protection sociale et prévoyance

Conditions de travail

Restructuration des entreprises et emploi

Mobilité internationale du salarié

Pratique du contentieux du travail

Contrat de travail en droit comparé et international

Emploi public

Conférences en anglais: rôle du bureau international du travail

Semestre 2 20 ECTS

UE3 Orientation (à choix) 20 ECTS

Méthodologie

Choix 1:Voie professionnelle

Rapport de stage
Choix 2:Voie recherche
Mémoire

Parcours Droit social européen et comparé (MDSEC)

Enseignements à l'université Toulouse I Capitole -1er semestre

1er module :20 ECTS,

Enseignements fondamentaux

* Droit social international et européen

* Mobilité internationale du salarié

*Contrat de travail et emploi

*Négociation et accords collectifs

Enseignements complémentaires

*Représentation du personnel, conflits collectifs

*Marché du travail et politiques de l'emploi

* Protection sociale et prévoyance

*Emploi public

II- Enseignements à l'université Aristote de Thessalonique 2nd semestre

2nd module 20 ECTS

* Droit européen de la sécurité sociale.

* Théorie générale du droit de la sécurité sociale - Tendances - Réformes.

*Droit européen et comparé du travail

* La protection internationale et européenne des droits sociaux et leur respect par les entreprises transnationales

III-Mémoire de recherche ou Stage en entreprise et rapport de stage,

3ème Module20 ECTS

Les mémoires sont dirigés par des enseignants de l'une des deux équipes. Ils seront rédigés en français

Si le candidat opte pour le stage en entreprise, il fera un rapport de stage ; ce rapport pourra donner accès à une inscription en thèse sous réserve d'une délibération spéciale du jury.

Les étudiants grecs auront le choix entre le mémoire éventuellement assorti d'un stage court et un stage long suivi d'un rapport de stage.

Les candidats français feront un stage long (3 à 6 mois)

Stage

L'étudiant effectue un stage d'une durée minimale de trois mois. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme.

Evaluation et compensation

Chaque unité d'enseignement est validée individuellement et capitalisée avec acquisition des crédits (ECTS) correspondants dès lors que le candidat y obtient la moyenne.

Pour chacun des semestres, les unités où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation si le candidat obtient à leur ensemble la moyenne.

Chaque semestre est validé individuellement.

Pour être déclaré admis le candidat doit obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 pour chaque semestre.

Accès et formation préalable requise

En formation initiale : enseignement de spécialité après un parcours de pré-spécialisation en M1 domaine droit mention droit de l'entreprise, spécialité droit social. Possibilité d'accès pour des M1 domaine administration ou domaine économie - gestion si le parcours intègre un enseignement en droit du travail et protection sociale.

En formation continue : accès par le biais de l'expérience aux personnes titulaires d'un L ou assimilé, ayant exercé une activité significative relevant des emplois visés par le diplôme ; parcours M spécifique avec remises à niveau intégrées Pour tous les autres candidats : procédure de VAE -

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | QUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Par parcours, jury de diplôme réunissant les intervenants de la formation |

| | | |
|---|---|--|
| En contrat d'apprentissage | X | Par parcours, jury de diplôme réunissant les intervenants de la formation |
| Après un parcours de formation continue | X | Par parcours, jury de diplôme réunissant les intervenants de la formation |
| En contrat de professionnalisation | X | Par parcours, jury de diplôme réunissant les intervenants de la formation |
| Par candidature individuelle | X | Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Par parcours, jury de diplôme réunissant les intervenants de la formation |
| Par expérience dispositif VAE | X | Par parcours, jury de VAE composé de 3 enseignants chercheurs, de 2 professionnels, et avec voix consultative, d'1 représentant de la cellule VAE de l'établissement |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Réussite au diplôme : 100% -

Taux d'insertion parcours DMSE promotion 2009/2010 - au 1er avril 2011 -

Sur 25 étudiants et assimilés, 19 réponses soit 76% de retours. Cycle de formation continue : 19 auditeurs tous en situation d'emploi sauf un.

Sur les réponses formation initiale : CDI 12% - CDD 40% - poursuite d'études : thèse 4%, IEJ : 4% - CFPA : 4%

Taux d'insertion parcours MDTE promotion 2009/2010 - au 1^{er} Déc 2011

VIE ACTIVE: 53% - 13% dans les Ressources Humaines - 13% Inspecteurs du Travail - 13% divers - 7% avocats - 7% juristes en droit social POURSUITE D'ETUDES: 47% - 27% doctorants - 13% élèves Inspecteurs du Travail - 7% élèves avocats

Autres sources d'information :

Autres sources d'informations :

DMSE : Association Droit et Management Social de l'Entreprise - contact : <http://www.mdmse.com> - mél : [@ssociationdmse@hotmail.com](mailto:ssociationdmse@hotmail.com)

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole - 2, rue du doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex -

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour le parcours Droit Social Européen et Comparé, 1^{er} semestre à l'université Toulouse 1 Capitole et 2^o semestre à l'université de Thessalonique

Historique de la certification :

A fait suite au **DESS Gestion du Personnel** et au **DEA Droit du Travail et de l'Emploi**, créés pour le premier en 1976 et pour le second en 1981, tous deux par le professeur Michel Despax.

Le Parcours en droit social européen et comparé a été créé par Th Aubert-Monpeyssen en 2010

Certification suivante : Mention "Droit social"